

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023 A 19 HEURES

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN – C. CHEVALIER - F. JOUANET - J.M. LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN – P. VIMONT.

Absents : S. BURGAT (procuration à Céline CHEVALIER) - Martine GOUEFFON (procuration à Didier PAQUERIAUD) – Dominique VIZIER (procuration à Isabelle PETITJEAN).

Secrétaire de séance : Florence JOUANET

Ordre du jour :

- ✚ Convention de mise à disposition d'un apprenti dans le cadre d'un contrat d'apprentissage avec GEIQ SPORT ET LOISIRS AUVERGNE.

Le GEIQ (Groupement employeurs pour l'insertion et la qualification) Sport et loisirs d'Auvergne propose de mettre à disposition un apprenti dans le cadre d'un contrat d'apprentissage mutualisé entre le centre social de Jaligny et la mairie du 08 novembre 2023 au 19 novembre 2024. Le GEIQ signera le contrat d'apprentissage directement avec l'apprenti en tant qu'employeur. Les structures seront liées avec le GEIQ par une convention de mise à disposition. Monsieur Paulin SARTOUT qui prépare un BPJEPS Activités Physiques pour Tous pourra ainsi travailler à l'accueil de loisirs (Accueil de loisirs du mercredi, TAP et garderie du soir). Il convient d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Complément dénomination et numérotation des rues de la tranche 2 et 3 de la ZAC

Il convient de compléter la délibération N° 2023-35 du 30 août 2023 pour ajouter deux parcelles oubliées, le 4 Bis et le 6 Bis, rue des Chênes.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Suppression du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe de 35 heures de Monsieur LAMOUCHE Loïc et création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de 35 heures pour donner suite à avancement de grade

Les agents titulaires de la collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade par le biais de l'avancement à l'ancienneté. Monsieur LAMOUCHE Loïc remplit les conditions et est inscrit au tableau d'avancement de grade de l'année 2023. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de 35 heures au 01 juillet 2023 et de supprimer son poste actuel d'adjoint technique principal 2^{ème} classe de 35 heures au 01 novembre 2023.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de 35 heures pour Madame ERAGNE Patricia pour donner suite à avancement de grade.

Les agents titulaires de la collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade par le biais de l'avancement à l'ancienneté. Madame ERAGNE Patricia remplit les conditions et est inscrite au tableau d'avancement de grade de l'année 2023. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de 35 heures au 01 décembre 2023.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Suppression du poste d'adjoint d'animation de 35 heures de madame BARRAUD pour donner suite à sa nomination sur un poste d'animateur titulaire de 35 heures.

Madame BARRAUD Anaïs a été reçue au concours d'animateur et titularisée sur ce poste le 01 avril 2023. Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de supprimer son ancien poste d'adjoint d'animation au 01 novembre 2023.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Suppression du poste d'adjoint d'animation de 14h50 et du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe de 17h50 de madame Gressier pour donner suite à sa nomination sur un poste d'animateur titulaire de 35 heures.

Madame GRESSIER Anne a été reçue au concours d'animateur et titularisée sur ce poste le 22 mai 2023. Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de supprimer ses deux anciens postes d'adjoint d'animation et d'adjoint administratif 2^{ème} classe au 01 novembre 2023. Il est procédé à une refonte du tableau des effectifs en fonction de ces suppressions et créations de postes.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Validation étude de faisabilité de SEQUOIA pour la rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire et sollicitation de l'ATDA et du CAUE pour le choix d'un maître d'œuvre unique pour la rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire et la requalification des cours.

Le bureau d'études SEQUOIA a réalisé une étude de faisabilité de rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire. Il convient de valider cette étude d'un montant de 11 300.00€ HT et de solliciter l'accompagnement du CAUE et de l'ATDA pour le choix d'un maître d'œuvre unique pour la rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (montant estimatif des travaux : 612 600€ HT) et la requalification des cours (montant estimatif des travaux et de la maîtrise d'œuvre : 214 346€ HT).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses

La commercialisation des tranches 2 et 3 de la ZAC de la Garde peut commencer.

Le marché de travaux de la boulangerie est en cours d'attribution, un lot a été déclaré infructueux et a été relancé. Le marché devrait rester en dessous des 422 500€ de l'estimation du maître d'œuvre. Les travaux devraient débuter en décembre. Pour l'instant la minoterie Bernatot n'a pas de candidat potentiel pour la boulangerie.

Moulins communauté a donné un coup de projecteurs sur les commerçants du centre bourg de Bessay sur Facebook.

Michel SIMON prépare une nouvelle journée de nettoyage des inters tombes du cimetière avec une dizaine de bénévoles le 24 octobre. Des pancartes seront déposées sur les tombes échues qui sont très nombreuses. Une communication sera faite et exposée au cimetière avant la toussaint pour expliquer ce qui a déjà été mis en place (enherbement des allées, plantation de pourpier rose entre les tombes, tri des déchets, désherbage manuel et mécanique...).

Les candélabres qui ne fonctionnaient plus dans le bourg sont réparés, il a été signalé également des dysfonctionnements vers le stade et la route de Neuilly.

Le fauchage des chemins se termine, le broyage aura lieu en novembre.

Le déplacement d'une ligne HTA est en projet vers Boutillon afin d'améliorer le réseau sur ce secteur.

Philippine VIMONT a assisté à l'assemblée générale du tennis, le tournoi d'été a généré un bon bénéfice, un repas dansant est prévu le 27 janvier 2024 en remplacement du loto. Le club fêtera ses 40 ans le 15 juin prochain. Elle signale que la route de Gouise vers le poulailler est en très mauvais état, un signalage sera fait auprès du Conseil Départemental.

Céline CHEVALIER fait part de la mise en place du plan Vigipirate « Urgence Attentat » avant les vacances de Toussaint, les accès à l'école ont été fermés, quelques parents ont été surpris de ne pas pouvoir accéder à l'intérieur de l'école. Un devis a été demandé pour un visiophone au portail.

Martine GOUEFFON a assisté à une réunion du comité de l'éducation à l'environnement avec les maitresses pour désigner des éco-délégués parmi les enfants de l'école. Une de leur première demande seraient de supprimer les essuies mains papier et remettre les torchons. Cette mesure n'a pas reçu l'assentiment du conseil municipal (à revoir). Une brigade propreté a été créée par classe pour ramasser les déchets dans la cour. Les premiers conseils d'école primaire et maternelle auront lieu à la rentrée de novembre.

Le bureau du comité de gestion a été renouvelé, Bénédicte CHEVALIER a été élue présidente.

La commission des affaires scolaires s'est réunie pour travailler sur l'étude de faisabilité pour la micro-crèche pour donner suite à la réunion avec la CAF, la MSA, et le Conseil départemental.

Le dossier d'opportunité sera envoyé à la CAF avant la fin d'année. Une réunion avec les assistantes maternelles aura lieu pour leur parler du projet.

Florence JOUANET demande ou en est l'installation de la fibre rue du Maquis de Chaugy, les poteaux sont installés mais depuis, il n'y a pas d'avancement. Bouygues va installer une nouvelle antenne sur le pylône support d'antennes de TDF au stade. Elle fait le compte-rendu de l'assemblée générale du tarot qui en effectifs dépasse les 35 adhérents et dont la situation financière est saine. Un concours interne a eu lieu samedi 21 octobre avec une participation de 45 personnes.

Sylvain BONJEAN a assisté à l'assemblée générale de l'amicale laïque, Pauline Langeron a été élue présidente, quelques nouveaux parents ont intégré l'association.

Une réunion commission communication sera programmée pour préparer la cérémonie des nouveaux habitants et les vœux du 05 janvier.

Christophe POMMIER a assisté au conseil syndical du SICTOM. Une réunion aura lieu avec Monsieur POUGET maitre composteur pour rechercher des solutions pour le compostage des biodéchets qui sera obligatoire bientôt. Le comité des fêtes a annulé le réveillon.

Une association de basket de Varennes a demandé le gymnase pour son activité le lundi et vendredi de 19H30 à 21h, en contrepartie le club fera des animations pour les TAP, une convention a été signée entre la commune et le BCV.

Grégory BASSET fait part de la présence d'un correspondant sureté à la gendarmerie de Neuilly le Réal. Il est disponible pour tout le monde sur rendez-vous gratuitement. Le correspondant, Monsieur Steeve Fontverne vient à votre domicile et indique les points à corriger pour la sureté de votre habitation. Le rapport des radars pédagogiques sera envoyé une seconde fois à la brigade de Neuilly, à l'attention de M Fontverne.

Danielle MOUSSET annonce la soirée beaujolais le 17 novembre et le concert de Sainte Cécile le lendemain

Jean Michel LAROCHE signale que plusieurs jeunes personnes attachent leurs vélos au grillage près du point tri de la rue de la Plaine. Un garage à vélo sera installé. Il demande si Photosol a payé le premier loyer forfaitaire de la ferme photovoltaïque La facture a bien été envoyée en octobre mais n'est pas encore réglée.

Jean Michel LAROCHE fait part des interventions qu'il a fait au Conseil Communautaire qui a été consacré en partie aux pistes cyclables.

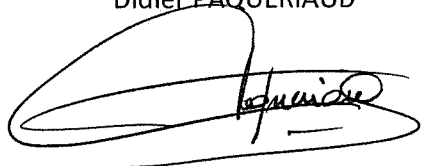
Le 10 novembre Moulins Communauté organise un séminaire ruralité à Neuilly le Réal où la commune de Bessay présentera ses projets ainsi que 2 autres communes.

Une commission des finances aura lieu en novembre pour faire un point financier au 31 octobre. Un devis a été demandé à la CEME pour changer les projecteurs des deux stades en LED.

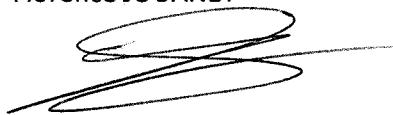
Le repas élus employés aura lieu le 8 décembre et il y aura une commémoration cantonale cette année
le 05 décembre à Bessay.
Séance levée à 20h53.

Approuvé à la séance du

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Paqueriaud', written over a large, loopy scribble.

La secrétaire,
Florence JOUANET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Florence Jouanet', written over a large, loopy scribble.